

LE 30 AOÛT 2016

Postes Canada a publié aujourd'hui cette déclaration aux médias :

Postes Canada et le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes concluent des ententes de deux ans

Les Canadiens peuvent désormais expédier des articles en toute confiance à l'approche de la période des Fêtes

OTTAWA – Postes Canada est heureuse d'avoir conclu des ententes de principe de courte durée avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP). Les ententes permettent d'éviter un arrêt de travail, ce qui apportera à nos employés et à nos clients la certitude dont ils ont besoin envers le système postal. Les Canadiens peuvent désormais utiliser le service postal en toute confiance. Cela est particulièrement important au moment où les entreprises canadiennes, grandes et petites, commencent déjà à planifier la période achalandée d'expédition pour les Fêtes.

Ces conventions sont d'une durée de deux ans, plutôt que des contrats de quatre ans qui ont généralement été négociés par le passé. Les enjeux auxquels la Société fait face, étant donné le déclin des volumes du courrier et les obligations du régime de retraite qui ne cessent de croître, sont d'une grande complexité. Cette approche accorde plus de temps pour des discussions plus réfléchies et des analyses plus approfondies afin de régler ces problèmes sans la menace continue d'un arrêt de travail. Les conventions doivent être ratifiées par les membres.

Postes Canada tient à remercier les médiateurs pour leur aide en apportant un point de vue neutre aux discussions.